

Un monde malade de leur société malade

Dans la nuit du 22 au 23 mai, une infirmière du service de psychiatrie du CHU de Reims a été assassinée par un patient avec des antécédents psychiatriques. Sa mort a évidemment suscité une immense émotion, non seulement auprès de ses proches et de ses collègues, mais dans tout le pays. Ce meurtre résonne plus largement avec une situation de violence quotidienne qu'affrontent tous les salariés de la psychiatrie et de la santé en général.

Comment ne pas voire d'où vient la violence ?

Dans la santé, à l'hôpital public comme dans le privé, elle trahit cruellement le manque de moyens, l'incapacité de faire face aux besoins, de prendre en charge tous ceux qui doivent l'être, dans des conditions de sécurité correctes pour les soignants – et comment séparer ces conditions de sécurité d'effectifs suffisants, pour répondre aux besoins des patients avec respect ? Pourquoi le patient meurtrier, schizophrène, avait-il été sorti de l'hôpital psychiatrique ? Pour faire de la place, on fait sortir des malades, qui, pour certains, peuvent être de véritables bombes à retardement. Oui, il faut des moyens pour la santé, c'est urgent. Macron et le gouvernement versent des larmes de crocodile ! Mais qui a fermé des lits depuis des années, y compris en pleine pandémie ?

Le seul langage du gouvernement : la surenchère sécuritaire

Presque au même moment, trois policiers décédaient dans un accident de voiture, percutés par un conducteur alcoolisé. Là, Macron et ses ministres se sont précipités pour leur rendre hommage. Et, surtout, en profiter pour reprendre le vocabulaire de l'extrême droite en dénonçant la « décivilisation », expression puisée dans le vocabulaire des racistes.

Oui, leur société est violente ! Comme l'a montré le ministre de l'Intérieur, Darmanin, avec son opération Wuambushu à Mayotte où il s'en est pris aux « migrants » parqués dans des bidonvilles détruits par les bulldozers du gouvernement. Comme le montre aussi sa loi sur l'immigration. Comme le montrent leurs flics sitôt que des travailleurs manifestent ou font grève, comme la semaine dernière aux portes de Vertbaudet.

Les Macron et autres Darmanin s'y connaissent bien en termes de violence ! Eux qui prétendent imposer au pays entier une loi sur les retraites dont personne ne veut, en dehors du patronat.

Pas question de tourner la page des luttes !

L'intersyndicale a dirigé le mouvement tout au long des derniers mois. Mais après le premier mai, elle n'a proposé comme échéance générale que le mardi 6 juin, plus d'un mois après. Et les différents syndicats ont accepté individuellement de rencontrer le gouvernement pour aborder d'autres sujets. Parce qu'il ne faudrait pas que la lutte contre la réforme bloque le dialogue ? Voilà une drôle de façon de « bloquer le pays ». Et après le 6 juin, quelles seraient les suites ? Attendre le baroud d'honneur des députés le 8 juin ?

Le 6 juin, nous devons être à nouveau des centaines de milliers dans la rue. Non parce que nous aurions quelque illusion sur le projet de loi déposé par les politiciens de Liot. Mais parce que nous voulons en finir avec ce gouvernement et ceux qu'il sert : les patrons.

Ne comptons que sur nous-mêmes

Après trois mois d'une mobilisation qui leur a causé bien des cheveux blancs, Macron et ses ministres tentent d'allumer un contre-feu xénophobe. Ces manœuvres de diversion voudraient semer la haine et nous faire tourner la page des luttes collectives. Face aux bas salaires, que l'inflation ne cesse de réduire, face au recul de l'âge de la retraite, dont personne ne veut et que le RN s'est bien gardé de dénoncer, et face à tout le reste, nos mobilisations doivent et vont continuer. Quelles que soient nos origines et nos nationalités, nous n'avons comme ennemis que les patrons, et un monde à gagner en nous rassemblant dans nos luttes.



Amazon « à l'écoute » ? Crions plus fort !

Dans un contexte de grève, notamment dans l'entrepôt de Coventry, qui pourrait être suivi par d'autres bientôt, Amazon UK a annoncé un nouveau type de contrat aménagé. Les salariés avec des enfants pourraient obtenir des contrats calqués sur le calendrier scolaire, en bénéficiant des vacances, sans perdre les avantages d'un plein temps. La direction se targue d'être « à l'écoute » et de répondre aux attentes des salariés. Mais c'est surtout les grèves qui leur font siffler les oreilles et les pousse à lâcher des avantages pour éviter un été mouvementé sur tous les sites !

Un anniversaire amer ?

Le 14 mai, syndicalistes et salariés d'Amazon étaient réunis en Allemagne, pour marquer les 10 ans de la première grève pour l'intégration à la convention collective du commerce. Amazon la refuse toujours, se cachant derrière un salaire moyen légèrement au-dessus du salaire minimum de la convention. Mais en 10 ans, c'est aussi des sections syndicales qui se sont développées, des salariés qui se sont découverts militants, et des liens qui se sont créés. Tous les ingrédients pour obtenir cette victoire dans le futur, et bien d'autres !

Pas de tapis rouge pour le gouvernement

La lauréate de la Palme d'Or au festival de Cannes, Justine Triet, a profité du festival pour critiquer la réforme des retraites et la marchandisation du secteur du cinéma. Il n'en fallait pas plus pour que le gouvernement lui rappelle que son film serait « subventionné par l'Etat »...et qu'elle aurait donc du se taire. Cela en dit long sur l'idée que nos gouvernants se font de la liberté. Mais qu'ils menacent autant qu'ils veulent de couper les subventions, ils ne nous feront pas oublier que personne ne veut de leur réforme !

Macron a la « décivilisation » sélective

Lors du Conseil des ministres, Macron a évoqué le climat politique actuel en déclarant : « *Il faut être intraitable sur le fond. Aucune violence n'est légitime, qu'elle soit verbale ou contre les personnes. Il faut travailler en profondeur pour contrer ce processus de décivilisation.* » Un mot qu'il a piqué au polémiste d'extrême droite Renaud Camus. On ne sait pas si le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, qui assistait à la réunion, s'est excusé pour l'emploi de la violence par les forces de l'ordre contre les manifestants ou à Mayotte contre les pauvres et les migrants. Car ce sont bien des exemples flagrants de « décivilisation » contre laquelle Macron prétend lutter.

Le groupe Castel soupçonné de complicité avec des crimes de guerres

Le parquet national antiterroriste (PNA) a ouvert une enquête contre le groupe Castel, un géant de la boisson (bières et vins). Il est également propriétaire de 5 000 hectares de plantations de canne à sucre et d'une usine géante en Centrafrique. De plus, il détient depuis 20 ans le monopole de la production et de la commercialisation de sucre dans ce pays. Le groupe est pointé du doigt par une ONG américaine qui lui reproche d'avoir versé de l'argent à des milices rebelles pour préserver ses intérêts sur place. Des accusations qui paraissent suffisamment sérieuses pour que le PNA se saisisse de l'affaire en le soupçonnant de complicité de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Visiblement, la Françafrique n'est pas morte...

Qatar 2022 : Première inculpation

Les investigations sur l'attribution controversée du Mondial 2022 de foot au Qatar s'accroissent : l'ex-vice-président tahitien de la FIFA, Reynald Temarii, vient d'être inculpé à Paris. On le soupçonne d'avoir manœuvré au sein des instances internationales de foot pour faire attribuer le Mondial à l'émirat du Golfe. Mais ce n'est que du menu fretin. Les juges d'instruction cherchent à savoir si le vote en faveur du Qatar de Michel Platini, à l'époque patron de l'UEFA, a été obtenu en échange de contreparties. Au cœur des soupçons figure un déjeuner tenu en 2010 entre Nicolas Sarkozy, Platini et deux hauts dirigeants qataris. Rien que du beau linge autour duquel flotte une odeur tenace de corruption, de magouilles financières et passe-droits de toutes sortes.

Partager la valeur ? Augmenter les salaires !

Le projet de loi portant sur un prétendu meilleur partage de la valeur a été présenté au Conseil des ministres. Il s'agirait d'étendre aux entreprises qui emploient entre 11 et 50 salariés, des dispositifs d'intéressement, de participation ou de prime de partage de la valeur (ex-prime Macron) qui existent déjà dans les grands groupes. Mais attention : il faudra pour cela que les entreprises présentent des bénéfices exceptionnels ou des sur-profits, deux notions laissées largement à l'appréciation du patron. Bref, au-delà de l'effet d'annonce il est probable que ces dispositifs n'aient guère d'effet sur la paie. En fait le seul moyen de « partager la valeur » est de se battre pour une augmentation mensuelle de 400 euros pour tous, pas de salaire inférieur à 1 800 euros et l'échelle mobile des salaires en fonction de l'augmentation des prix.

